

BORDEREAU D'INSCRIPTION

Stages de Tennis de Table - été 2019

**Vous pouvez aussi remplir le formulaire d'inscription en ligne sur
www.rhoneyontt.com rubrique ACTIONS ET STAGES / Stages d'été**

Le bordereau d'inscription, accompagné de toutes les pièces du dossier d'inscription (liste ci-dessous), est à retourner à l'adresse suivante :

Espace Départemental des Sports
COMITÉ RHÔNE-METROPOLE DE LYON DE TENNIS DE TABLE
STAGES D'ÉTÉ - Gary PAGE
28 rue Julien - 69003 Lyon

L'ensemble du dossier d'inscription est disponible sur notre site www.rhoneyontt.com, rubrique ACTIONS ET STAGES / Stages d'été (Vichy). Il doit être renvoyé en intégralité, à savoir :

- le bordereau d'inscription complété et signé par le responsable légal du participant ;
- la fiche sanitaire cerfa 1008*02 complétée et signée ;
- la décharge d'hospitalisation et de transport complétée et signée ;
- l'intégralité du règlement⁽¹⁾.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera retourné en intégralité.
Après réception du dossier complet et **dans un délai de 15 jours**
vous recevrez une confirmation d'inscription.

Toute inscription vous engage à avoir pris connaissance des conditions particulières d'inscription (page suivante) et à en avoir accepté les termes.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....
père, mère ou tuteur légal du participant.....
m'engage par la présente à avoir pris connaissance des conditions d'inscription des séjours.

Date et signature

⁽¹⁾ Le règlement peut-être effectué en plusieurs fois sans frais, mais vous devez expédier l'intégralité du paiement. Les chèques seront encaissés selon les dates indiquées dans les conditions particulières d'inscription.



COORDONNÉES

PARTICIPANT

NOM

Prénom

Né(e) le

Email

Téléphone

Club

Pts classement 2^e phase
saison 2018/2019

N° de licence
saison 2018/2019

TUTEUR LÉGAL

NOM

Prénom

Email

Téléphone

Adresse postale

RÉSERVATION

cochez les cases correspondantes

CHOIX DU/DES SÉJOUR(S)

Dates de séjour

Pension complète

du 07 au 13/07/2019

du 13 au 19/07/2019

RÈGLEMENT

modalités de paiement dans les conditions d'inscription en page suivante

par : virement chèque vacances/coupons sport chèque bancaire autre :

en : 1X 2X 3X

AVANTAGES

• Je choisis le trajet avec accompagnateur à l'aller au retour

Limité à 24 places/trajet. Les informations précises d'horaires, de lieu de rendez-vous en gare et du contact seront communiquées aux participants 15 jours avant le début de chaque stage.

• Un enfant de la même fratrie est-il déjà inscrit ? oui non

Si oui : NOM Prénom de l'enfant

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Stages de Tennis de Table - été 2019

CONDITIONS DE PAIEMENT

Grille tarifaire en fonction du nombre de séjours ^[1] tarifs affichés pour une pension complète en euros TTC			
	en 1 fois	en 2 fois	en 3 fois
1 séjour	474,00	237,00 237,00	158,00 158,00 158,00
2 séjours	900,60	450,30 450,30	300,20 300,20 300,20
3 séjours	1 350,90	675,45 675,45	450,30 450,30 450,30
Date butoir de réception du dossier	28/05/19	30/04/19	02/04/19
Dates d'encaissement ^[2]	à réception du paiement	16/05/19 14/06/19	16/04/19 16/05/19 14/06/19

^[1] 1 séjour = 1 semaine de stage pour 1 personne

2 séjours = 2 semaines de stage pour 1 personne ou 1 semaine de stage pour 2 personnes d'une même famille.

^[2] Après le 14/06/2019, les règlements reçus seront encaissés à réception.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.rhoneyontt.com
rubrique **ACTIONS ET STAGE / Stages d'été**

Inscription en ligne

Saisir les informations demandées dans le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimer et signer le mail de confirmation ainsi que la pièce-jointe comprenant la décharge et la fiche sanitaire.

Inscription manuscrite

Télécharger, imprimer et signer le dossier d'inscription.

Le dossier d'inscription comprend :

- le bordereau d'inscription
- la décharge d'hospitalisation et de transport
- la fiche sanitaire

Dans le cas de l'inscription en ligne, le mail

récapitulatif des informations saisies fait office de bordereau d'inscription et doit être imprimé et signé comme la décharge et la fiche sanitaire.

Joindre votre règlement

Vous avez la possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois, selon les modalités décrites dans la grille tarifaire ci-dessus.

Moyens de paiement acceptés

- Chèques (à l'ordre du CRLTT)
- Virement (RIB sur demande - envoyer l'avis d'opération après chaque paiement)
- Chèques vacances et coupons sport
- Bons Caisse d'Allocations Familiales (CAF du Rhône uniquement).

Si vous bénéficiez de bons vacances délivrés par la CAF du Rhône ou de chèques vacances, envoyez ces bons au Comité lors de votre inscription. Seul le solde reste à votre charge.

Envoyer par courrier postal votre dossier d'inscription au Comité

Espace Départemental des Sports
Comité Rhône-Métropole de Lyon
de Tennis de Table
Stages d'été - Gary PAGE
23 rue Julien - 69003 LYON

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Après réception et dans un délai de 15 jours, vous recevrez la confirmation d'inscription attestant que le dossier est complet.

TRAJETS AVEC ACCOMPAGNEUR

Les trajets avec accompagnateur sont organisés à l'aller et au retour de chaque séjour. Le nombre de places est limité à 24 par trajet.

Les informations sur les horaires de train, le lieu de rendez-vous en gare et le contact seront communiquées aux participants 15 jours avant le départ de chaque stage.

ATTESTATIONS ET FACTURES

A l'issue de la semaine de stage, vous recevrez une facture ainsi qu'une attestation de participation au stage. Ces éléments vous seront notamment utiles auprès de votre comité d'entreprise.

HOSPITALISATION

Exceptionnellement, certains accidents, traitement ou hospitalisation au cours du séjour peuvent rendre impossible pour le participant, la poursuite normale des activités. Dans ce cas, la Direction du stage informera les parents qui se chargeront du rapatriement de l'enfant.

FRAIS DE PARTICIPATION DU SÉJOUR

Les frais de participation des séjours comprennent:

- L'hébergement ;
- Les repas : pension complète, c'est-à-dire : petit-déjeuner, déjeuner et dîner ;
- Les activités sportives, les soirées, le prêt du matériel de loisirs ;
- L'encadrement : directeurs, entraîneurs, et encadrement technique des activités ;
- L'animation : assurée par l'équipe.

Les frais de séjour ne comprennent pas :

- La licence de la saison 2018/2019, qui est obligatoire pour participer aux stages. Si vous n'avez pas de licence, contacter Gary PAGE (g.page@rhoneyontt.com) ;
- Le transport aller-retour au domicile ;
- Les dépenses à caractère personnel.

ANNULLATION

Annulation à l'initiative des participants

- plus de 30 jours avant le début du stage

Nous vous rembourserons ce que vous nous avez versé, moins 50€ de retenue pour frais de dossier.

- moins de 30 jours avant le début du stage

Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'éventualité d'un remboursement partiel sera laissée à l'appréciation de l'organisateur.

Annulation à l'initiative de l'organisateur

En dessous de douze participants sur une semaine de stage, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage.

Il vous sera alors proposé, selon les places encore disponibles, soit de choisir une autre semaine de stage ou bien d'être remboursés de l'intégralité des sommes versées.

PERTE ET VOL

Pendant le séjour, la surveillance des affaires personnelles incombe à chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Dans un but de préservation des données personnelles, la liste des participants ne sera pas affichée sur le site du Comité.

Les photographies, films et enregistrements pris lors des séjours pourront être reproduits et diffusés, sans contrepartie financière, sur tout support et par tous procédés, tant que leur exploitation ne mette pas en contradiction les règles de droit à l'image. Les oeuvres précitées seront utilisées par le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table afin de communiquer sur les actions de l'association. L'exploitation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct du Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table, sur support matérialisé [dossier, plaquette, brochure, affiche, flyer] ou dématérialisé, via internet et en particulier sur le site du Comité (www.rhoneyontt.com) et ses réseaux de diffusion numérique [Facebook, Twitter, YouTube]. Le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table fera tout usage des oeuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage commercial [entendu comme une diffusion nécessitant l'achat de l'élément publicitaire].





1 - ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON

FILLE

DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Table with 5 columns: VACCINS OBLIGATOIRES, oui, non, DATE DES DERNIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite, Ou DT Polio, Ou Tétracoq, BCG.

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Form with checkboxes for RUBÉOLE, VARICELLE, ANGINE, RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU, SCARLATINE, COQUELUCHE, OTITE, ROUGEOLE, OREILLONS.

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? oui non

S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? oui non

5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJOUR :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE (pendant le séjour) : _____

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : _____ BUREAU : _____

N° SÉCURITÉ SOCIALE : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) : _____

L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : DE LA CMU D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À 100%

Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : _____

Signature : _____

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTION DES FAMILLES COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

DÉCHARGE D'HOSPITALISATION ET DE TRANSPORT

Activité : Stages d'été de Tennis de Table
Année : 2019

Procédure : document faisant partie du dossier d'inscription. A retourner rempli par courrier postal avec l'intégralité du dossier d'inscription (cf www.rhonelyontt.com, rubrique Actions et stages / stages d'été)

I/ PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

participe au stage :

VICHY

Séjour 1 : du 07/07/2019 au 13/07/2019

Séjour 2 : du 13/07/2019 au 19/07/2019

II/ ATTESTATION

Je soussigné(e) _____ père, mère ou tuteur légal du participant, autorise à faire pratiquer tous les soins nécessaires ainsi qu'une intervention chirurgicale si celle-ci s'avère indispensable.

J'accepte que mon enfant soit transporté en véhicule dans le cadre des activités du stage de Vichy.

Fait à _____

, le _____

Signature


TROUSSEAU

(pour 1 séjour de 6 jours/5 nuits)

Activité : Stages d'été de Tennis de Table

Procédure : ce document est à conserver par le participant. Aucun contrôle ne sera effectué par le Comité en amont ou sur place.

NOM : Prénom : Dates du stage

A mettre dans sa valise	POUR VICHY	
Nécessaire de toilette		
Trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, gel douche...)	1	
Serviette de toilette	2	
Sac à linge sale	1	
Vêtements		
Tenue de ville	1	
Tenue de nuit (pyjama, paire de chaussons...)	1	
Sous-vêtements	7	
Baignade		
Serviette de bain	1	
Maillot de bain	1 caleçon interdit	
Tenue de sport en intérieur et extérieur		
Short	3	
Survêtement	2	
T-shirt	10	
Paire de chaussettes	10	
Paire de baskets pour salle de tennis de table	1	
Paire de baskets pour l'extérieur	1	
Serviette de sport	1	
Matériel sportif		
Raquette de tennis de table	1	
Serviette de sport	1	
Bouteille d'eau ou gourde avec le nom inscrit	1	
Sac de sport	1	
Autre		
Tube de crème solaire	1	
Paire de lunettes de soleil	1	
Bob ou casquette	1	
Paire de tongs	1	
Stylo	1	
Draps et couvertures	Fournis par l'établissement d'accueil	

